

Compte rendu du Conseil Extraordinaire des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session extraordinaire, ce lundi, le 19 juin 2017, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Au cours de la séance, le Chef de l'Etat a indiqué aux membres du conseil qu'il est en bonne santé. Il a cependant souligné combien il lui importe d'informer ses compatriotes des détails de son état de santé, tout en respectant une certaine pudeur propre à notre culture et à nos usages.

Le Président de la République a fait part au Conseil qu'il a subi une intervention chirurgicale au niveau de la prostate à l'occasion de son séjour à Paris. En effet, lors de son dernier bilan de santé, une lésion a été découverte à un stade précoce à l'intérieur de la prostate, ne franchissant pas la capsule prostatique.

C'est cette lésion qui a nécessité une chirurgie mini-invasive le vendredi 26 mai 2017 permettant, à ce stade, une guérison sans recours ni à la chimiothérapie, ni à la radiothérapie.

A l'issue de l'opération, une complication digestive est apparue et a requis une deuxième intervention chirurgicale le jeudi 1^{er} juin 2017 qui s'est également bien déroulée.

Le Chef de l'Etat tient à rassurer le peuple béninois qu'il est totalement rétabli, qu'il exerce pleinement ses prérogatives constitutionnelles et qu'il poursuit inlassablement la noble mission qui lui a été confiée.

La session ordinaire du conseil des ministres se tiendra ce mercredi 21 juin 2017, comme à l'accoutumée.

Cotonou, le 19 juin 2017,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Édouard OUIN OURO.-